

de permettre à la Chambre de renvoyer cette question à un comité. Je ne voudrais pas que ce soit moi qui fasse échouer le bill.

Je suis en désaccord avec la position prise par le député d'Edmonton-Ouest; non pas que je l'aie toujours été ni que je le serai toujours. Je crois qu'autrefois je me serais montré très ouvert à la proposition qu'il a présentée aujourd'hui, et que je le serai peut-être un jour. Pour l'instant, toutefois, je vois notre problème sous un jour différent.

Je crains que nous nous dirigions vers une société où, malgré les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer la situation dans le domaine de l'emploi—on pourrait faire beaucoup en ce sens actuellement—les bons emplois seront en nombre insuffisant. Cela est vrai non seulement au Canada mais dans tout le monde occidental. Nous faisons face à un phénomène qui veut que, malgré la croissance des économies occidentales et le nombre élevé de personnes très instruites qui sortent de nos écoles, les bons emplois soient de moins en moins nombreux.

Nous devons choisir entre laisser les bons emplois à ceux qui les occupent déjà pendant que nous garderons nos jeunes gens à l'école, que nous leur verserons des prestations d'assurance-chômage ou que nous leur offrirons des emplois qui ne leur conviennent pas, compte tenu de leurs possibilités, et reconnaître ce qui arrive à notre civilisation et tenter de régler le problème.

D'après mon expérience, il semble y avoir deux catégories de personnes qui travaillent après l'âge de 65 ans, ou, quant à cela, après l'âge de 60 ans. Il y a celles qui, comme nous, juges, cadres d'entreprise ou travailleurs professionnels autonomes occupent de très bons emplois. Les gens de cette catégorie aiment leur travail. Leur emploi constitue leur passe-temps, leur loisir. Leur emploi est tout pour eux. C'est comme l'air qu'ils respirent. Cela se comprend, car il s'agit d'emplois très intéressants. Ce sont des emplois qui comportent beaucoup de problèmes, peut-être même de l'insécurité, mais il n'en demeure pas moins que ce sont des emplois intéressants, de sorte que ceux qui les occupent sont très réticents à les abandonner, indépendamment de leur âge. Il est très juste de dire que beaucoup de ceux qui occupent de tels emplois peuvent être extrêmement compétents, bien après l'âge de 65 ans. Leur compétence peut même s'accroître après cet âge.

Toutefois, il y a une autre catégorie très importante de personnes qui travaillent après l'âge de 65 ans non pas parce qu'elles le désirent ni parce qu'elles occupent un bon emploi, mais simplement parce que notre régime de pensions est inapproprié, et que, par conséquent, elles sont dans l'obligation de continuer de travailler.

● (1752)

Quand je me rends dans ma circonscription, et je suis persuadé que d'autres députés peuvent en dire autant, il est rare que des gens viennent me dire que nous devrions élever l'âge de la retraite de 70 à 75 ans parce qu'ils ne veulent pas cesser de travailler. J'entends plutôt des gens qui me disent qu'ils ne comprennent pas pourquoi ils doivent se traîner à l'usine jusqu'à l'âge de 65 ans quand il y a presque un million de chômeurs, la moitié d'entre eux étant des jeunes qui voudraient travailler. «Pourquoi n'y a-t-il pas un arrangement au sujet de la pension qui permettrait à certaines gens comme moi-même de prendre leur retraite à 63, 62 ou 61 ans? On

procurerait ainsi des emplois aux jeunes qui veulent travailler» au lieu de les laisser pourrir dans un chômage débilant. Certains jeunes seront à peu près toujours en chômage en raison des habitudes mêmes de notre société.

Je ferai remarquer au député d'Edmonton-Ouest, et je le dis d'un point de vue critique, que ses sentiments l'honorent. Toutefois, à la lumière des événements actuels dans notre société, est-il opportun d'agir ainsi?

La Chambre est saisie d'une importante question qui mérite d'être débattue. J'espère qu'à la suite du débat on ne prolongera pas l'âge de la retraite. Je voudrais plutôt que l'on améliore les régimes de pensions pour ceux qui veulent prendre leur retraite parce qu'il y a plus de gens qui considèrent leur travail comme un fardeau que de gens qui s'y accrochent.

Je connais des gens qui tiennent beaucoup à leur travail. Ce sont des gens qui ont maintenant la partie belle. Ils ont de l'ancienneté. Ils maîtrisent leur travail au point où ils pourraient le faire les yeux fermés. Ils en apprécient les avantages sociaux et les émoluments. Parce qu'ils ont de l'ancienneté, on les admire. Ils inspirent énormément de respect. On ne peut vraiment pas appeler cela un travail.

Cependant, le travailleur de l'automobile qui passe son temps à serrer des boulons a du mal à tenir le coup jusqu'à 50 ans. La même chose vaut pour ceux qui travaillent dans les hauts-fourneaux, les mines ou les textiles. Ce sont des emplois fastidieux comme la plupart de ceux qui existent dans ce bas monde.

De faire une proposition vraiment attrayante pour un secteur infime de notre population, en invoquant les libertés civiles ou le droit pour l'individu de faire ce que bon lui semble, alors que notre société est aux prises avec un grave problème social et est en proie à un bouleversement économique, n'est pas la façon indiquée de procéder ici en l'occurrence. Si la Chambre tient à faire quelque chose pour remédier à une grave injustice sociale, alors qu'elle abaisse l'âge de la retraite des femmes à 60 ans.

**Une voix:** Et celui des hommes aussi.

**M. Saltsman:** Celui des hommes, plus tard. Celles qui luttent pour la libération de la femme n'aimeront pas cela car, dans ce domaine, les Canadiennes ont été fort mal servies. Malheureusement, les femmes ont hérité des emplois les moins bien rémunérés. Elles sont prêtes pour la retraite à 60 ans. Je suppose que nous ne devrions pas oser en parler car, si les hommes ne sont pas prêts à se retirer à 60, alors les femmes ne devraient pas le faire à cet âge-là non plus.

Si jamais on devait demander au public de se prononcer à ce sujet, on constaterait, je crois, qu'en abaissant à 60 ans l'âge de la retraite des femmes, et en faisant de même pour les hommes mais progressivement et plus tard, on répondrait vraisemblablement aux vœux de la population. Et ce serait excellent pour notre économie.

Il existe en fait trois possibilités. On peut continuer à obliger les gens à travailler alors qu'ils n'y tiennent plus tellement. C'est le cas de la plupart des gens. En effet, la majeure partie des citoyens continuent à travailler non pas parce qu'ils adorent leur métier, mais parce qu'ils ne peuvent pas s'offrir le luxe de la retraite. Nos prestations de retraite sont insuffisantes. Un travailleur qui veut prendre sa retraite n'aura pas assez pour vivre, même en comptant le supplément de revenu